

Pays de la Baie du Mont Saint-Michel



Un littoral attractif mais un territoire vieillissant

Esquissée au cours de la décennie 1990-1999, la croissance démographique s'est affirmée entre 1999 et 2007. Hétérogène sur le territoire, elle tend à accentuer le contraste entre l'arrière-pays et l'espace côtier étendu au rétro-littoral. L'ouest du pays de la Baie du Mont Saint-Michel attire de nouveaux arrivants, non seulement des personnes âgées mais aussi des familles. L'emploi, de plus en plus dominé par l'économie des services, s'y concentre autour des pôles d'Avranches et de Granville. L'arrière-pays quant à lui attire peu de nouveaux venus et voit le vieillissement de sa population s'accroître.

Des habitants plus nombreux et plus âgés

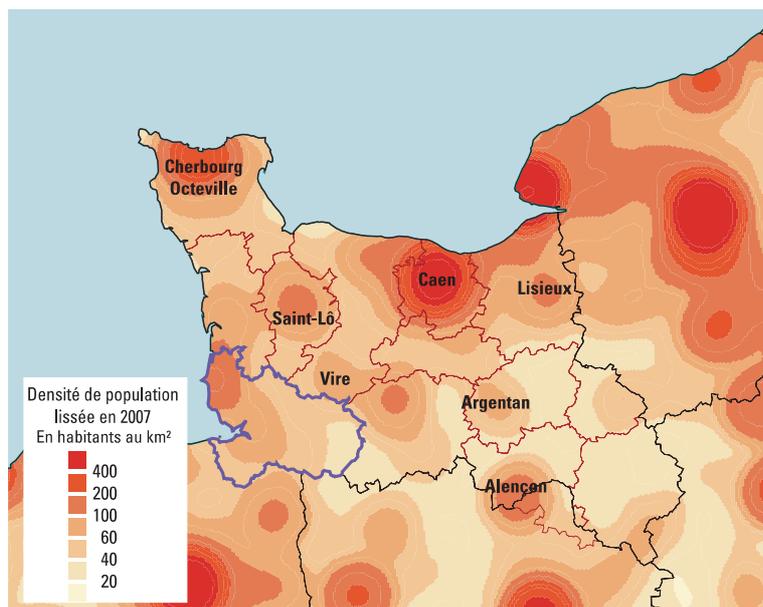
Par sa population, 140 700 habitants au 1^{er} janvier 2007, le pays de la Baie du Mont Saint-Michel se classe au 4^e rang des pays bas-normands. Il réunit ainsi près d'un Bas-Normand sur dix.

Le nouvel essor démographique observé au cours de la décennie 1990-1999 s'est poursuivi et amplifié entre 1999 et 2007. Le rythme de croissance annuelle est ainsi passé de 0,05 à 0,5 %. Il ne s'avère cependant pas homogène sur tout le territoire. Alors qu'il se concentrait en fin de siècle dernier sur le littoral nord, depuis Bréhal jusqu'à Genêts, le regain démographique s'est étendu au cours des huit années suivantes vers Pontorson. Il s'est aussi diffusé vers l'arrière-pays côtier. A l'est en revanche, le bocage continue de perdre des habitants.

La croissance de la population du pays est essentiellement due aux arrivées de nouveaux résidents. Le solde naturel, écart entre les naissances et les décès, reste positif mais il tend à se réduire.

◆ Superficie	1 987 km²
◆ Nombre de communes	184
◆ Population 2007	140 700 habitants
◆ Évolution 1999-2007	+ 5 600 habitants
◆ Densité	71 hab/km²
<i>Région</i>	<i>83 hab/km²</i>
◆ Part des moins de 20 ans en 2007	22 %
<i>Région</i>	<i>25 %</i>
◆ Part des 60 ans et plus en 2007	30 %
<i>Région</i>	<i>23 %</i>
◆ Nombre d'emplois en 2006	55 200
◆ Population active ayant un emploi en 2006	55 800

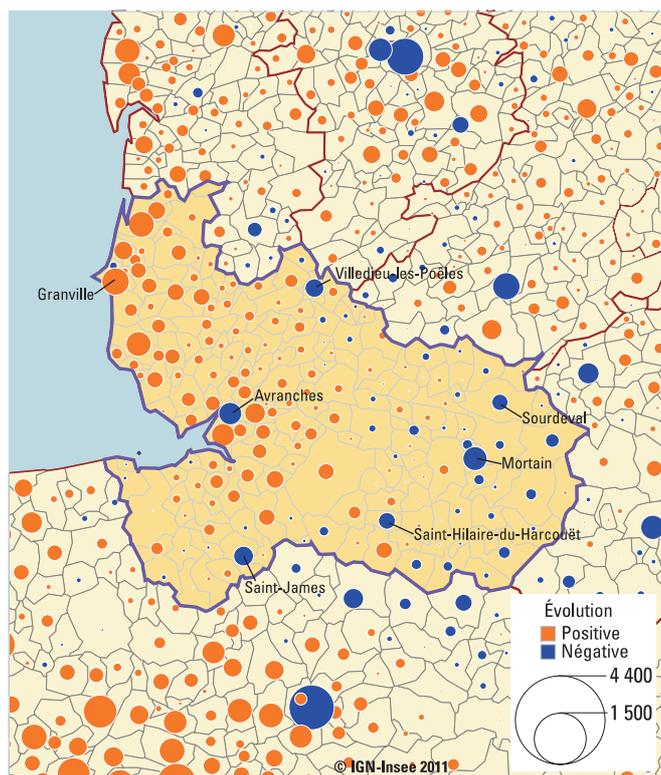
Densité de population lissée



Source : Insee, recensement de la population 2007



Variation absolue de la population entre 1999 et 2007



Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2007 exploitations principales

Le pays de la Baie du Mont Saint-Michel demeure le pays le plus âgé de Basse-Normandie. Depuis 1999 déjà, il compte plus de personnes âgées que de jeunes. L'écart s'est creusé au fil des ans. En 2007, les jeunes de moins de 20 ans représentent 22 % de la population, soit 4 points de moins qu'en 1990. A l'opposé près de 30 % des résidents ont déjà fêté leurs 60 ans. Ce taux s'élève à 28 % dans le pays voisin de Coutances, qui se classe au second rang des territoires âgés. Au sein du pays, un clivage s'observe plutôt entre, d'une part, l'arrière pays littoral, plus jeune, et la côte et le bocage d'autre part.

Le vieillissement est inscrit dans la pyramide des âges du pays. L'augmentation de l'espérance de vie le favorise aussi, tout comme la nature des échanges migratoires, très déficitaires pour les 15-25 ans et nettement bénéficiaires pour les plus de 55 ans.

Des activités économiques proches des habitants

En 2006, le pays de la Baie du Mont Saint-Michel offre au total 55 200 emplois. Entre 1975 et 1999, le territoire, très touché par le déclin agricole, avait perdu 7 300 emplois. Depuis, l'essor des services et la résistance du tissu industriel compensent le recul plus faible du secteur agricole. Ils ont aussi modifié la géographie de l'emploi.

Le pays de la Baie du Mont Saint-Michel regroupe en 2006 un peu plus de 9 % des emplois disponibles sur l'ensemble des pays bas-normands, part équivalente à son poids démographique. Ce territoire à caractère plutôt résidentiel compte un peu plus d'actifs occupés (55 800) que d'emplois.

Principaux pôles économiques, les communes de Granville et d'Avranches réunissent, respectivement, 15 et 13 % des emplois du territoire. Élargies à leurs périphéries, les deux pôles urbains réunissent 35 % des emplois, contre 33 % sept ans plus tôt. L'emploi se concentre ainsi de plus en plus dans ces deux pôles qui rassemblent seulement 24 % de la population. Le développement du tertiaire, en particulier celui du secteur de la santé-action sociale, des services de conseil et assistance ou du commerce de détail, porte l'essor de ces deux pôles.

L'emploi est aussi réparti au sein d'un réseau de pôles économiques secondaires qui forme toujours une particularité du pays de la Baie du Mont Saint-Michel. Les communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Villedieu-les-Poêles, Pontorson, Saint-James, Mortain, Isigny-le-Buat, Ducey, Brécey, Saint-Pair-sur-Mer, Sourdeval et Romagny, offrent toutes plus de 1 000 emplois et, ensemble, cumulent près du tiers des activités économiques. Leurs poids en terme d'emplois a peu évolué entre 1999 et 2006.

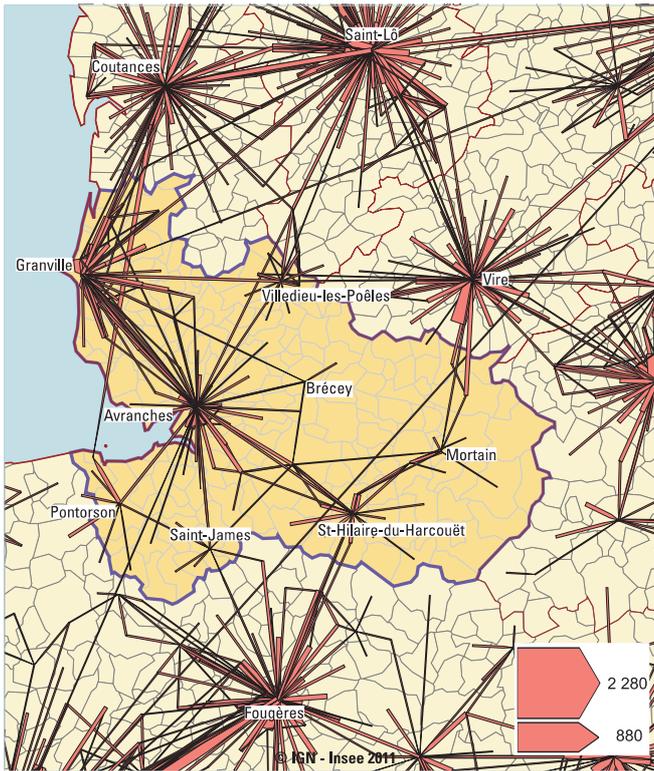
Lieu de travail des actifs résidant dans le pays de la Baie du Mont Saint-Michel

	1999	2006
Population active ayant un emploi résidant dans le pays de la Baie du Mont Saint-Michel	51 900	55 750
Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence	45,5 %	38,3 %
Part des actifs travaillant dans le pays de la Baie du Mont Saint-Michel (mais hors de leur commune de résidence)	43,6 %	48,4 %
Part des actifs travaillant hors du pays de la Baie du Mont Saint-Michel	11,0 %	13,3 %
Distance moyenne parcourue par l'ensemble des actifs ayant un emploi*	7 km	9 km
Distance moyenne parcourue par les actifs travaillant hors de leur commune de résidence*	14 km	15 km
Durée moyenne du trajet domicile-travail pour tous les actifs	9 mn	10 mn

* seules les distances inférieures à 250 km ont été prises en compte.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires

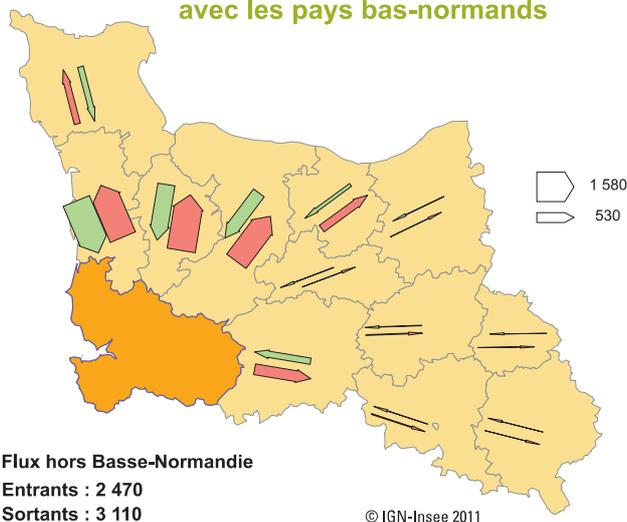
Principaux flux de déplacements domicile-travail du pays de la Baie du Mont Saint-Michel



Source : Insee, recensement de la population 2006

Les habitants choisissent de plus en plus de résider sur les franges littorales ou rétro-littorales tandis que l'emploi se concentre dans deux pôles majeurs relayés cependant par des pôles économiques plus dispersés sur le territoire. La part du secteur agricole se réduit toujours. De ces deux mouvements conjugués résulte une mobilité croissante des actifs du pays de la Baie du Mont Saint-Michel. En 2006, 62 % d'entre eux quittent leur commune de résidence pour rejoindre leur lieu de travail alors qu'ils n'étaient que 55 % dans ce cas en 1999 et ... 14 % en 1968 quand l'agriculture réunissait plus de 4 actifs sur 10. Cette intensification des déplacements ne modifie cependant

Déplacements domicile-travail avec les pays bas-normands



Source : Insee, recensement de la population 2006

pas la spécificité du territoire qui tient à son maillage par un réseau de pôles secondaires. Leur présence explique que les habitants de ce territoire du Sud-Manche ont, avec ceux des pays d'Alençon et d'Argentan, le moins souvent à se déplacer pour se rendre à leur travail. Cela s'observe particulièrement dans le bocage à l'extrême sud-est du territoire. Aussi, quand les actifs travaillent en dehors de leur commune de résidence, ils se déplacent rarement hors du pays pour se rendre à leur emploi. Seuls 13 % d'entre eux le font, essentiellement dans les pays limitrophes : Saint-Lois, Coutances, Bessin au Virois ou Fougères en Bretagne.

A l'inverse, 6 800 actifs résidant en dehors du territoire y travaillent. 2 000 d'entre eux viennent de Bretagne, dont près de la moitié du pays fougérais. Rallient également chaque jour le sud-Manche 1 600 actifs vivant en pays de Coutances et un millier d'autres habitant le pays Saint-Lois.

Qu'ils quittent ou non leur commune de résidence, les actifs du pays de la Baie du Mont Saint-Michel parcourent chaque jour en moyenne 9 kilomètres pour rallier leur lieu de travail. Pour la moitié d'entre eux cependant, le trajet n'excède pas 4 kilomètres. Les actifs migrants-alternants n'effectuent pas de très longues navettes pour aller travailler (15 kilomètres) car celles-ci restent en majorité circonscrites à l'intérieur du pays. Quand ils travaillent en dehors du pays, ces navetteurs parcourent 40 km en moyenne.

Un territoire attractif

En cinq ans, entre 2001 et 2006, 14 500 habitants ont élu domicile dans le pays de la Baie du Mont Saint-Michel, venant d'un autre pays de Basse-Normandie ou d'une autre région. A l'inverse, 12 900 personnes ont quitté le territoire. Par l'ampleur de son solde migratoire, le territoire se classe ainsi parmi les premiers des huit pays bas-normands se révélant attractifs. Seuls le pays de Coutances, puis celui du Bessin au Virois, le précèdent. L'apport migratoire de ces flux pour le territoire, différence entre le nombre d'entrants et celui de sortants, représente chaque année 24 personnes supplémentaires pour 10 000 habitants. Il était de 10 pour 10 000 entre 1990 et 1999. L'attractivité du pays de la Baie du Mont Saint-Michel s'est donc renforcée en combinant une augmentation du taux annuel d'arrivées et une augmentation plus faible du taux annuel de sorties.

Ces flux migratoires ne reflètent pas toutes les mobilités résidentielles. Sur la dernière période 2001-2006 en effet, ce sont aussi 17 300 personnes qui ont changé de commune tout en restant dans le pays.

Les changements de domicile correspondent essentiellement à des périodes clés : accès à la formation supérieure et au premier emploi pour les jeunes, accès à la propriété pour les jeunes ménages, changements de résidence à l'heure de la retraite.

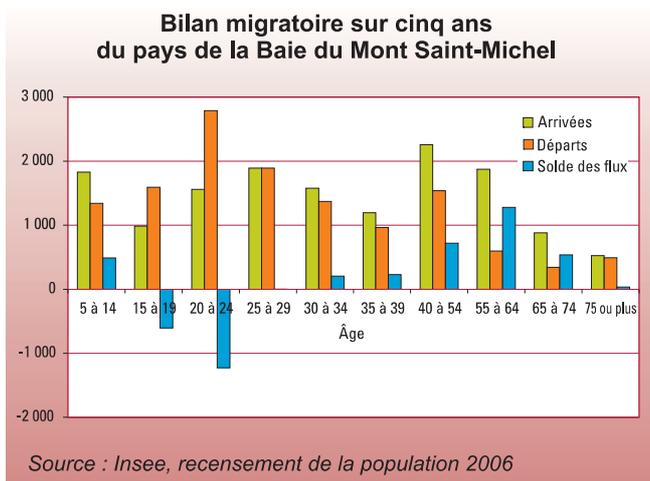
Le pays de la Baie du Mont Saint-Michel enregistre de nombreux départs de jeunes de 15 à 29 ans. Près de 40 % de ces départs concernent les 20 à 24 ans. L'attractivité

du pays s'observe en revanche pour toutes les tranches d'âge au-delà de 30 ans, le solde migratoire devenant positif. En cinq ans, le pays a ainsi attiré 5 100 personnes de 30 à 54 ans tandis que 3 800 la quittaient. A ces migrations liées à la vie professionnelle s'ajoutent celles liées au retrait de la vie active. Le pays de la Baie du Mont Saint-Michel s'avère toujours très attractif pour les plus de 56 ans. Entre 2001 et 2006, 3 200 personnes âgées de plus de 54 ans sont venues s'y installer, représentant 22 % des arrivées. A l'inverse, 1 500 ont quitté le territoire. Cette population contribue ainsi fortement à l'excédent migratoire du Sud-Manche et participe au vieillissement de la population.

L'essentiel des mobilités résidentielles est circonscrit aux limites régionales. 43 % des départs s'effectuent vers les autres pays de la région, Coutançais et pays de Caen principalement. Le Saint-Lois attire, mais dans une moindre mesure. Un migrant sur quatre choisit lui de s'installer en Bretagne. Les Pays de la Loire sont aussi une destination élue par 8 % des partants.

Les nouveaux résidents arrivent surtout de Basse-Normandie (40 %), principalement des pays voisins. L'Île-de-France constitue la seconde région de provenance (près de 20 %). Elle devance la Bretagne (14 %).

A ce jeu des échanges avec le reste de la Basse-Normandie, le pays de la Baie du Mont Saint-Michel connaît un déficit avec deux pays essentiellement : pays de Caen et pays de Coutances, qui attirent les jeunes au moment de la formation ou de l'entrée dans la vie active.



Dans les échanges avec les autres régions, le Sud-Manche tire son épingle du jeu avec l'Île-de-France (2 900 arrivées pour 800 départs) et, dans une bien plus faible mesure, avec la Haute-Normandie. Déficitaire, le solde migratoire avec la Bretagne s'élève à un millier de personnes (2 000 arrivées mais 3 000 départs).

L'attractivité du pays ne profite pas à l'ensemble du territoire. Les nouveaux arrivants, les retraités surtout, continuent de privilégier le littoral et l'arrière-pays côtier. Les migrations internes au pays, tournées vers les pôles économiques de Granville et Avranches, renforcent ce mouvement.

Principaux échanges migratoires entre le pays de la Baie du Mont Saint-Michel et les autres territoires

